

S'ENGAGER COLLECTIVEMENT EN FAVEUR DES SOLIDARITÉS HUMAINES ET TERRITORIALES POUR LES HAUTS-DE-GARONNE À L'HORIZON 2021



98
REPÈRES
POUR AGIR

Édito



Jean-Luc Gleyze

Président du Conseil départemental,
Conseiller départemental du canton
Sud Gironde

« Nous débutons une nouvelle étape avec la construction commune des pactes territoriaux, entre le Département et tous nos partenaires ! Après le partage d'un diagnostic précis, amendé, enrichi grâce aux échanges que nous avons pu avoir, et aux contributions de nos partenaires, après la production du *Livre blanc des territoires girondins*, l'heure est donc à la préparation des pactes.

Ceux-ci répondent à des besoins, des attentes, identifiés par les territoires, et relevés par les participants aux conseils organisés depuis plusieurs mois. Associations, entreprises, élus, citoyens, ont apporté leur concours pour ce travail d'ampleur. Les pactes nous offrent à présent la possibilité de développer les projets nécessaires à la vie de nos villes et de nos villages, du quotidien de leurs habitants, à court, moyen mais aussi long termes, plus en profondeur.

Dans un contexte budgétaire contraint, nous voulons nous donner les moyens de poursuivre une action de proximité et de qualité à destination de tous les Girondines et Girondins. Les pactes sont propres à chaque territoire, adaptés, et construits par les acteurs qui les font vivre et qui y vivent.

En Gironde, les pactes territoriaux nous permettent de déployer partout une action collective en faveur des solidarités, tout autant humaines que territoriales. Notre responsabilité est commune, notre envie est partagée, et notre réussite sera le fruit d'une collaboration fidèle et engagée. Je vous remercie pour vos contributions précieuses ! »

Introduction



Christine Bost

Première vice-présidente chargée
des synergies, de la stratégie et du
développement des territoires,
Conseillère départementale du canton
Portes du Médoc, Maire d'Eysines

« Vous avez été nombreux à partager votre envie de coopérer, d'œuvrer ensemble pour accompagner et nourrir les initiatives locales partout en Gironde.

Notre volonté est d'accompagner, de stimuler cette dynamique collective, de créer cette synergie dans chacun des neuf territoires girondins.

Valoriser les actions qui portent leurs fruits, les démultiplier, répondre aussi de façons différentes, innovantes aux besoins exprimés par les Girondins résument notre ligne directrice.

Approche concertée, coordonnée, dialogue soutenu et permanent sont aussi des enjeux sur lesquels repose la réussite de nos engagements.

Réunir autant de partenaires autour d'orientations communes, définies jusqu'en 2021, est une première. Nous disposons là de fondations solides pour construire des projets de territoire, pour garantir la cohésion sociale et surtout pour progresser ensemble dans l'action.

Je souhaite que ce pacte constitue le début d'une aventure collective, nourrie, volontaire et tournée vers l'avenir. »

Sommaire



P.
6

Partie 1

Le pacte territorial : mode d'emploi

1.1 GIRONDE 2033 : LE DÉPARTEMENT, AVEC LES TERRITOIRES

P. 6-7

1.2 LE PACTE TERRITORIAL : QU'EST-CE QUE C'EST ?

P. 8-9

P.
10

Partie 2

Notre projet partagé en faveur des solidarités humaines et territoriales pour les Hauts-de-Garonne

2.1 UNE AMBITION POUR LES HAUTS-DE-GARONNE À L'HORIZON 2021

P. 10-11

LE PROJET POUR LES HAUTS-DE-GARONNE

P. 12-13

2.2 ENJEU 1
Faire jouer la solidarité à l'échelle du territoire et partager les savoir-faire locaux pour améliorer les parcours de vie dans les Hauts-de-Garonne et accompagner les personnes en situation de précarité ou d'isolement

P. 14-17

2.3 ENJEU 2
Mettre en place une stratégie d'accueil des populations qui prennent en compte leur diversité, qui préserve les ressources et la qualité de vie et qui favorise l'accès de tous à la culture, aux sports et aux loisirs

P. 18-20

2.4 ENJEU 3
S'appuyer sur la capacité de développement économique et d'innovation et sur la richesse associative caractéristique des Hauts-de-Garonne pour agir en faveur de la cohésion sociale et de l'insertion professionnelle de ses habitants

P. 21-23



P.
24

P.
30

Partie 3

**Le Département
aux côtés
des Hauts-de-Garonne
pour agir**

3.1 UNE PRÉSENCE AU QUOTIDIEN SUR LE TERRITOIRE DES HAUTS-DE-GARONNE

P. 24-25

3.2 UN SAVOIR-FAIRE MOBILISABLE PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE

P. 26-27

3.3 L'INVESTISSEMENT DU DÉPARTEMENT POUR L'AVENIR DES HAUTS-DE-GARONNE ET DE SES HABITANTS

P. 28-29

4.1 DIALOGUONS ET PARTAGEONS

P. 30-33

4.2 ENCOURAGEONS LA PARTICIPATION

P. 34

4.3 ÉVALUONS ET ADAPTONS

P. 35



PACTE

HAUTS-DE-GARONNE
DE COOPÉRATIONS TERRITORIALES

Partie 1

LE PACTE TERRITORIAL : MODE D'EMPLOI

Avec Gironde 2033, le Département a posé les fondements de sa nouvelle stratégie en faveur des solidarités humaines et territoriales pour la Gironde. Il la porte et la partage désormais avec les territoires, afin de répondre efficacement aux enjeux et besoins spécifiques de chaque secteur. Elle se concrétise aujourd'hui dans les « pactes territoriaux », contrats de coresponsabilité entre le Département et les acteurs volontaires, amenés à porter des engagements réciproques, des projets et des initiatives en faveur du lien social pour chacun des neuf territoires.

1.1

GIRONDE 2033 : Le Département, avec les territoires

Le Département de la Gironde a engagé, depuis décembre 2014, un repositionnement de son action pour l'inscrire en proximité, au cœur des solidarités humaines et territoriales. Cette mission est cruciale, au moment où la Nouvelle Aquitaine se met en place, où les intercommunalités se redessinent et où la métropole de Bordeaux s'affirme. Elle l'est aussi parce que la Gironde voit son attractivité confirmée et l'arrivée de 15 000 nouveaux Girondins chaque année réaffirme le défi qui est devant nous : proposer un développement durable, équilibré, vecteur de lien social et de cohésion.

Le Département de la Gironde ne pourra répondre seul à cet enjeu mais joue un rôle important de trait d'union, d'ensemblier entre les territoires et les habitants, et peut être également leur porte-voix. Pour cette raison, le Conseil départemental a adopté à l'unanimité, en décembre 2014, la stratégie Gironde 2033, qui explicite à la fois la vision girondine de la solidarité et les finalités poursuivies.



« Par solidarités territoriales, le Département partage tout d'abord la vision selon laquelle les territoires qui composent la Gironde sont solidialement responsables de son avenir. Ils doivent avoir conscience de la complémentarité des logiques de développement et d'aménagement portées par chacun.

Le Département entend également faire reconnaître la pertinence du périmètre départemental pour assurer une certaine redistribution entre des territoires riches et attractifs et d'autres menacés de décrochage. Il porte et partage l'ambition d'une action qui s'appuie sur les ressources de chaque territoire, sur un réseau de villes, de centres et de bourgs qui offre un cadre de vie favorable au développement d'activités, de projets et d'initiatives.

Le Département soutient une vision du territoire qui évite une croissance urbaine mal maîtrisée, avec les effets négatifs qu'elle emporte pour l'environnement et pour les Girondins. [...]

C'est bien le pari de la coopération entre les territoires, et non de leur compétition, que fait le Département ! Il aspire ainsi à substituer à une logique unique de métropolisation qui serait contraire aux objectifs de cohésion territoriale et de solidarité, l'approche par la complémentarité et la réciprocité.

Parce que les enjeux sont imbriqués d'un territoire à l'autre, parce que les projets de développement des uns ont un impact pour les autres, le Département revendique, avec constance, sa légitimité à rassembler les acteurs du territoire pour faire jouer la péréquation. Il ambitionne également de repérer les initiatives sur le territoire, de les accompagner, de les partager grâce aux multiples partenariats qu'il a développés, de les mettre en réseau pour permettre l'émergence d'autres projets.

Sans cette cohésion territoriale, les chances de voir prospérer la cohésion sociale sont infimes. Le sentiment de contribution à un avenir collectif, partout en Gironde est essentiel au maintien et au développement du lien social et au vivre ensemble. Le soutien aux acteurs culturels, sportifs et associatifs, à des



manifestations culturelles et sportives de qualité, l'accès à la lecture, à la culture, au sport, à la vie associative, la conservation d'une mémoire girondine [...], l'accompagnement des clubs sportifs amateurs, qui, quotidiennement, animent le territoire et véhiculent des valeurs fondamentales pour la cohésion sociale contribuent activement à ce lien que nous voulons faire vivre. [...] »

Les priorités départementales affirmées dans Gironde 2033

ce que le Département veut faire avec les territoires

SOLIDARITÉ HUMAINE :

une Gironde porteuse de solidarité, créatrice de lien et de vie sociale



Maintenir le lien quotidien avec les Girondins : pour un **service public de proximité** pour tous

- Promouvoir un service public départemental accueillant et innovant
- Incrire l'innovation sociale et citoyenne au cœur de l'action du Département



Agir en faveur d'un « **vivre ensemble** », créateur de lien social et porteur d'une place pour chacun dans la société

- Fédérer les initiatives locales autour d'une offre culturelle, sportive, éducative et citoyenne dynamique, accessible pour tous
- Veiller à ce que toute personne puisse prendre part à la vie locale et citoyenne



Se mobiliser pour la jeunesse et auprès des plus fragiles pour leur garantir l'autonomie nécessaire dans leur **parcours de vie**

- Garantir l'accès aux droits fondamentaux, contre l'isolement et pour l'autonomie et l'insertion
- Réussir l'insertion sociale et professionnelle des personnes fragiles
- Se mobiliser pour offrir les meilleures perspectives d'avenir aux jeunes

SOLIDARITÉ TERRITORIALE :

une Gironde dont le développement harmonieux et responsable bénéficie à chaque Girondin



S'engager à long terme pour la **qualité de vie** des Girondins autour des nouvelles solidarités territoriales

- Garantir l'accès pour tous aux ressources
- Valoriser les espaces, le paysage et les milieux, transmettre le patrimoine girondin
- Faire évoluer nos modes de production et de consommation, pour des usages et des pratiques responsables



Garantir aux territoires les **capacités de se développer** et de répondre aux besoins quotidiens de leurs populations

- Animer les coopérations territoriales et institutionnelles pour une co-construction de l'avenir du territoire girondin
- Organiser l'accès au logement, aux services, à l'habitat pour tous les Girondins en l'intégrant dans une stratégie durable et concertée de développement territorial
- Développer et promouvoir la mobilité durable, facteur de réduction des gaz à effet de serre
- Accompagner les territoires girondins dans leurs projets de développement



Tirer parti de l'attractivité de la Gironde pour encourager les initiatives et accompagner les **innovations économiques et sociales** dans les territoires, en faveur de l'emploi local

- Soutenir le développement de l'économie de proximité
- Dans la continuité du livre blanc de l'économie sociale et solidaire, définir, partager et mettre en œuvre une politique départementale de l'ESS, vecteur de cohésion sociale et territoriale
- Accompagner les territoires dans l'adaptation du tissu économique local, de façon cohérente à l'échelle de la Gironde

1.2

Le pacte territorial : qu'est-ce que c'est ?



UN ÉTAT D'ESPRIT

Le pacte et les actions qu'il porte sont le fruit du dialogue, de l'écoute, de la volonté de co-construction du Département de la Gironde. Il témoigne aussi d'une volonté de fédérer, de rassembler, pour apporter les réponses aux enjeux actuels et futurs.

Le pacte vise en outre à valoriser les réussites comme le potentiel du territoire. Mettre en lien, permettre la rencontre, identifier les initiatives, en proximité, sont aujourd'hui des conditions sine qua non d'efficacité. Chaque structure, chaque acteur, par sa simple présence sur le territoire et par son action, capte des attentes et représente des aspirations. Le pacte cherche ainsi à saisir cette envie d'agir pour les habitants et pour le lien social.

Parce qu'il résulte d'un travail transversal où les différents points de vue se sont mêlés, il propose, parfois, des solutions qui sortent des sentiers battus et nous invite, collectivement, à réinterroger certaines pratiques. C'est cet état d'esprit que le Département souhaite cultiver, toujours dans la proximité, la solidarité et le dialogue.



DES FINALITÉS COLLECTIVES

Le pacte territorial concrétise un accord collectif sur des enjeux, des orientations et des actions pour chaque territoire. Il vise à soutenir le lien social et le vivre ensemble, à lutter contre les facteurs de précarisation et à promouvoir un développement équilibré et durable du territoire, vecteur de cohésion. Ces engagements, il les porte pour aujourd'hui, et, peut-être plus encore, pour demain. En misant sur le potentiel et les forces de chaque territoire, en faisant le pari de la coopération et non de la concurrence, le pacte vise à rassembler les énergies et les volontés autour d'objectifs resserrés et de repères communs.



DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Le Département, ni aucun autre acteur local, ne pourra seul répondre aux enjeux identifiés dans le *Livre blanc des territoires girondins*. Cette interdépendance est une force, une opportunité, une invitation à l'intelligence collective. Chacun dispose d'une part de responsabilité dans la réalisation de cette feuille de route jusqu'en 2021 et c'est en mobilisant, de façon complémentaire, les capacités à agir, que le territoire et ses habitants verront leur cadre de vie s'améliorer, les parcours de vie fluidifiés et le vivre ensemble renforcé. Les engagements réciproques des uns et des autres portent tant sur la mise à disposition de moyens, de tout ordre, que sur l'engagement à contribuer, à faire connaître, à valoriser et à mettre en lien les actions inscrites dans le pacte.



UNE PROJECTION VERS L'AVENIR

Le pacte est, enfin, une projection vers l'avenir, le moyen terme puisqu'il propose, dans ce volet stratégique, une feuille de route jusqu'à 2021.

Mais c'est aussi un document vivant, qui s'adaptera et évoluera, au gré des réussites et des corrections qu'il faudra amorcer. Il sera donc actualisé, à partir du dialogue animé au sein des conseils de territoire.

LE PACTE TERRITORIAL EST COMPOSÉ DE TROIS PARTIES :

PACTE - VOLET STRATÉGIQUE (HORIZON 2021)

Ce volet n'aura pas vocation à évoluer profondément puisqu'il propose des actions de moyen terme.

PACTE VOLET OPÉRATIONNEL

Il précise, sur trois ans glissants, les actions, la méthode et les moyens qui seront alloués à leur réalisation. C'est ce cadre opérationnel qui évoluera au gré des conseils de territoire. Des conventions seront conclues pour chaque projet.

PACTE BOÎTE À OUTILS

Elle met à disposition des outils communs, outils dédiés à l'information, à la conduite de projet, à l'évaluation, à l'animation et à la participation.

CALENDRIER



**9 JUILLET
2015**



Lancement du dialogue territorial avec la 1^{re} conférence départementale des territoires girondins



**SEPT. À
NOV. 2015**

18 conseils de territoire



**17 DÉCEMBRE
2015**

Adoption du *Livre blanc des territoires girondins*



**PHASE 1
Élaboration
du diagnostic
partagé
2015**

Partage avec les territoires du document de travail, amendements et élaboration du document concerté



**DÉCEMBRE
2016**

Vote du volet **opérationnel** des 9 pactes territoriaux



**OCTOBRE
2016**

9 conseils de territoire



**30 JUIN
2016**

Vote du volet **stratégique** des 9 pactes territoriaux



**MAI
2016**

9 conseils de territoire



**14 MARS
2016**

2^{ème} conférence départementale des territoires girondins

**PHASE 2
Élaboration
des pactes
territoriaux
2016**

Signature avec les territoires du volet stratégique et construction des volets **opérationnels** des pactes

Élaboration des volets **stratégiques** des pactes



**PRINTEMPS
2017**

9 conseils de territoire



**ÉTÉ
2017**

3^{ème} conférence départementale des territoires girondins



**AUTOMNE
2017**

9 conseils de territoire



**DÉCEMBRE
2017**

Actualisation du volet opérationnel des 9 pactes territoriaux



1 conférence départementale des territoires girondins et 2 conseils de territoire par an

**PHASE 3
Mise en œuvre
et évaluation
2017 - 2021**

Mise en œuvre des pactes territoriaux

- Actualisation annuelle des volets opérationnels
- Bilan à mi-parcours

Partie 2

NOTRE PROJET PARTAGÉ EN FAVEUR DES SOLIDARITÉS HUMAINES ET TERRITORIALES POUR LES HAUTS-DE-GARONNE

Grâce au dialogue mené en 2015 dans le cadre du *Livre blanc des territoires girondins*, les acteurs ont pu enrichir le diagnostic et partager les grands enjeux à relever pour le territoire des Hauts-de-Garonne, aujourd'hui socle du projet commun défini pour ce secteur.



2.1

Une ambition pour les Hauts-de-Garonne à l'horizon 2021

Le territoire des Hauts-de-Garonne présente de véritables spécificités entre sa rive droite urbaine, géographie variée entre villes basses et hautes, la presqu'île, marquée par son tissu industriel et son environnement estuaire, et le Cœur Entre-deux-Mers, au patrimoine, aux paysages et à la richesse associative reconnus.

Cette singularité, sa vitalité et son potentiel, à même de créer les interactions et complémentarités profitables à tous ses habitants, ainsi que le dynamisme de ses acteurs institutionnels, économiques, sociaux et associatifs, sont autant de leviers pour relever le défi de cohésion sociale et territoriale qui se pose à lui.

Des savoir-faire locaux à valoriser, des solidarités à organiser au service de l'accès aux droits fondamentaux des personnes.

Caractéristiques des Hauts-de-Garonne, le tissu d'acteurs et l'offre importante de services sont des éléments clé de la réussite des parcours de vie des habitants qui passe en premier lieu, par l'accès aux droits fondamentaux. Le soutien aux nombreuses initiatives et à la mise en réseau de la dynamique existante est primordial pour accompagner les habitants, notamment les plus fragiles, à chaque moment clé de leur vie et pour favoriser le lien social.

Une qualité de vie reconnue, point fort à promouvoir pour un modèle de développement durable.

Si le dynamisme économique et le cadre de vie du territoire contribuent à la forte attractivité des Hauts-de-Garonne, des enjeux importants demeurent en matière de développement urbain, de mobilité, de fragilisation des ressources (naturelles, paysagères, foncières...).

Pour que son attractivité ne se fasse pas au détriment de sa qualité de vie si reconnue, il s'agit désormais de mettre en œuvre un modèle d'aménagement plus équilibré des Hauts-de-Garonne, intégrant davantage de mixité (sociale, générationnelle...) en matière d'habitat, valorisant les espaces de nature pour mieux les préserver et assurant un accès à la culture, aux sports et aux loisirs pour tous.

Pour un projet économique à la hauteur des potentialités des Hauts-de-Garonne et des enjeux en matière d'insertion.

Le territoire bénéficie de potentialités propres (présence d'industries et d'activités agricoles, d'un tissu dense de TPE / PME,...) et de leviers en matière de dynamique locale (innovation en matière d'économie sociale et solidaire, richesse associative, acteurs économiques...) qui sont autant d'atouts pour soutenir la création d'activités et d'emplois sur un territoire où le taux de chômage est important, notamment chez les jeunes.

Fédérer les acteurs locaux, les partenaires autour des potentialités d'attractivité et d'insertion, créer les conditions d'une animation pérenne permettant l'ancrage des initiatives locales et des dynamiques d'innovation, constituent des priorités pour la cohésion et l'attractivité du territoire.



Tresses

Compte-tenu de ce diagnostic partagé, les enjeux définis collectivement par le territoire dans le *Livre blanc des territoires girondins* sont :

ENJEU TRANSVERSAL :

Travailler l'articulation entre la rive droite urbaine, la presqu'île, l'Entre-deux-Mers périurbain et le Créonnais pour tirer pleinement parti des richesses et des potentiels de chaque secteur des Hauts-de-Garonne et favoriser les échanges avec les territoires limitrophes (métropole bordelaise, Cubzaguais, Libournais et Langonnais)

ENJEU N°1 : Faire jouer la solidarité à l'échelle du territoire et partager les savoir-faire locaux pour améliorer les parcours de vie dans les Hauts-de-Garonne et accompagner les personnes en situation de précarité ou d'isolement

ENJEU N°2 : Mettre en place une stratégie d'accueil des populations qui prenne en compte leur diversité, qui préserve les ressources et la qualité de vie et qui favorise l'accès de tous à la culture, aux sports et aux loisirs

ENJEU N°3 : S'appuyer sur la capacité de développement économique et d'innovation et sur la richesse associative caractéristique des Hauts-de-Garonne pour agir en faveur de la cohésion sociale et de l'insertion professionnelle de ses habitants

En résonnance à ces enjeux, l'ambition générale du territoire est bien de conserver les spécificités propres à la rive droite urbaine, à la presqu'île et au Cœur Entre-deux-Mers, en parvenant dans le même temps à renforcer les interactions entre les différentes composantes sociales, géographiques et institutionnelles des Hauts-de-Garonne.

Deux conditions de réussite, communes à l'ensemble des 4 secteurs de l'aire métropolitaine bordelaise (Graves, Bordeaux, Porte du Médoc, Hauts-de-Garonne) compte tenu de leur position d'interface avec l'agglomération, ont également été définies :

- Organiser le système de complémentarité entre les secteurs du territoire métropolitain et les secteurs hors métropole
- Concilier les défis de l'attractivité et de proximité pour assurer le rôle locomotive de la Métropole tout en favorisant les retombées au bénéfice des populations locales



Le projet pour les Hauts-de-Garonne

ENJEU TRANSVERSAL :

Travailler l'articulation entre la rive droite urbaine, la presqu'île, l'Entre-deux-mers périurbain et le Créonnais pour tirer pleinement parti des richesses et des potentiels de chaque secteur des Hauts-de-Garonne et favoriser les échanges avec les territoires limitrophes (métropole bordelaise, Cubzaguais, Libournais et Langonnais)

OBJECTIF 1
Favoriser l'accès de tous aux droits fondamentaux

OBJECTIF 2
Répondre aux besoins de services et d'accompagnement à tous les âges de la vie

ENJEU N°1
Faire jouer la solidarité à l'échelle du territoire et partager les savoir-faire locaux pour améliorer les parcours de vie dans les Hauts-de-Garonne et accompagner les personnes en situation de précarité ou d'isolement

OBJECTIF 1

Développer et adapter l'offre de transports pour répondre aux problématiques de la mobilité transversale et périurbaine

OBJECTIF 2

Accompagner le développement démographique des Hauts-de-Garonne en maîtrisant l'étalement urbain, en proposant une offre d'habitat adaptée et en valorisant les espaces urbains de nature, le patrimoine et l'environnement remarquables de la presqu'île et de l'Entre-deux-Mers

ENJEU N°3

S'appuyer sur la capacité de développement économique et d'innovation et sur la richesse associative caractéristique des Hauts-de-Garonne pour agir en faveur de la cohésion sociale et de l'insertion professionnelle de ses habitants

OBJECTIF 2

À partir des outils existants et à mettre en réseau, utiliser et développer les leviers de l'économie sociale et solidaire et du numérique pour soutenir l'activité économique, l'emploi et l'implication citoyenne

ENJEU N°2

Mettre en place une stratégie d'accueil des populations qui prenne en compte leur diversité, qui préserve les ressources et la qualité de vie et qui favorise l'accès de tous à la culture, au sport et aux loisirs

OBJECTIF 3

Développer l'offre et les pratiques sportives et culturelles

OBJECTIF 1

Porter et rendre lisible un projet économique à l'échelle des Hauts-de-Garonne en prenant appui sur l'ensemble des potentialités du territoire (Aérocampus, Grand Port Maritime de Bordeaux, industries, clubs d'entreprises, tissu économique de proximité...), en articulation notamment avec Bordeaux Métropole et la Région

OBJECTIF 3

Accompagner les initiatives locales pour maintenir la dynamique des associations dont l'objectif est l'insertion sociale et professionnelle

2.2

ENJEU N°1

Faire jouer la solidarité à l'échelle du territoire et partager les savoir-faire locaux pour améliorer les parcours de vie dans les Hauts-de-Garonne et accompagner les personnes en situation de précarité ou d'isolement



OBJECTIF 1

Favoriser l'accès de tous aux droits fondamentaux

Lutter contre l'isolement en renforçant le lien social

Développer une offre adaptée aux différentes problématiques d'alimentation

Repères pour agir :

- 1 Renforcer l'identification et l'orientation des habitants en situation de précarité ou d'isolement et développer l'information sur l'offre d'accompagnement
- 2 Favoriser la mise en place de relais de services publics de la solidarité et pérenniser les initiatives existantes
- 3 Réussir enfin la mixité en favorisant l'accès aux droits et en luttant contre les discriminations
- 4 Clarifier et définir le rôle des Centres Communaux (et intercommunaux) d'Action Sociale (CCAS / CIAS) et des Maisons Départementales de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI) en développant les conventions partenariales
- 5 Trouver des réponses immédiates et pérennes aux questions de violence conjugale et familiale
- 6 Développer et mettre en lien les différentes actions collectives en faveur du développement social local existantes sur les Hauts-de-Garonne
- 7 Accompagner l'appropriation au numérique et en favoriser l'accès
- 8 Développer des services d'aide à la personne de proximité (bricolage, petit entretien...)

Repères pour agir :

- 9 Organiser l'accès à une alimentation de qualité pour les publics précaires
- 10 Développer des groupements d'achats pour les personnes aux revenus intermédiaires, qui ne sont pas les plus vulnérables et qui n'utilisent pas forcément les épiceries solidaires
- 11 Faciliter la mise en œuvre de potagers d'autoproduction collective pour les habitants et les restaurants et encourager la mise à disposition par les personnes âgées d'une partie de leur jardin dont elles ne peuvent plus s'occuper
- 12 Organiser des ateliers de cuisine abordant des problématiques diététiques et développer la formation des professionnels



Déployer l'offre médicale existante sur l'ensemble des Hauts-de-Garonne tout en favorisant l'accès aux soins de proximité

Repères pour agir :

- ⑬ Travailler l'articulation entre le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) existant et les structures d'accueil des personnes âgées
- ⑭ Favoriser le travail en réseau avec les différents partenaires et les acteurs médicaux (médecins généralistes...)
- ⑮ Développer des actions de lutte contre les addictions
- ⑯ Mieux orienter et accompagner les situations de handicap mental (adultes et enfants)
- ⑰ Développer l'offre de familles d'accueil thérapeutique, en formant à la prise en charge des malades mentaux et psychiatriques
- ⑱ Développer la prise en charge et les structures d'accueil pour les troubles autistiques
- ⑲ Créer des plateformes d'accès aux soins notamment pour les jeunes majeurs (18-25 ans) et développer l'offre de santé pour les publics précaires
- ⑳ Développer l'offre d'accueil pour les personnes en situation de fragilité psychologique

Faciliter l'accès à un logement pour tous

Repères pour agir :

- ㉑ Expérimenter un dispositif d'articulation des contingents entre institutions pour favoriser l'accès au logement social et développer une offre départementale de logements permettant de répondre aux besoins d'accueil d'urgence et d'accompagnement des publics fragiles
- ㉒ Développer des places d'accueil de jour et d'hébergement temporaire pour des situations d'urgence et particulières (en particulier les familles)
- ㉓ Favoriser un rééquilibrage de l'offre de logements sociaux sur les Hauts-de-Garonne





OBJECTIF 2

Répondre aux besoins de services et d'accompagnement
à tous les âges de la vie

Améliorer et diversifier l'offre
d'accueil et d'accompagnement
de la petite enfance
et développer le soutien
à la parentalité

Prioriser l'accompagnement
des jeunes, notamment en
situation de rupture

Repères pour agir :

- 24 Développer une meilleure connaissance des disponibilités des assistantes maternelles
- 25 Sensibiliser, former et inciter les assistantes maternelles aux horaires et aux profils atypiques (enfants porteurs de handicap...)
- 26 Créer des modes d'accueil alternatifs et impulser l'évolution des accueils existants vers des horaires atypiques et des fonctionnements alternatifs
- 27 Établir des conventions avec les bailleurs et les communes pour favoriser la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) pour toute opération immobilière importante
- 28 Développer l'offre d'accueil familial sur le territoire et de maisons d'enfants à caractère social
- 29 Soutenir et accompagner les familles monoparentales
- 30 Accompagner les initiatives de soutien à la parentalité
- 31 Ouvrir les centres de loisirs, lieux d'accueil périscolaires aux enfants souffrant de handicap

Repères pour agir :

- 32 Renforcer et développer les espaces de partage au niveau local pour les professionnels de l'accompagnement des jeunes
- 33 Assurer la coordination de la prévention spécialisée pour le Créonnais et la presqu'île
- 34 Développer des actions de développement social et de citoyenneté
- 35 Réapprendre la vie sociale et professionnelle aux personnes qui en sont éloignées, notamment les jeunes (hors entreprises de réinsertion)
- 36 Améliorer l'employabilité en organisant la perméabilité entre le monde de l'entreprise et celui de l'enseignement (collèges)
- 37 Lutter contre la précarité économique des jeunes
- 38 Développer des actions de formation sur les métiers d'aide à domicile sur les Hauts-de-Garonne
- 39 Initier une réflexion partenariale pour inventer des réponses aux difficultés de jeunes pour lesquels les dispositifs de droit commun s'avèrent inefficaces
- 40 Favoriser la création de lieux d'accueil pour les jeunes en rupture
- 41 Renforcer et diversifier les moyens existants pour l'accompagnement des jeunes





Accompagner le vieillissement de la population et prévenir la perte d'autonomie, notamment dans les secteurs périurbains et ruraux des Hauts-de-Garonne

Repères pour agir :

- 42 Informer sur les aides, orienter vers les opérateurs en s'appuyant sur le Centre local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) existant
- 43 Développer des actions de prévention relatives à la perte d'autonomie
- 44 Développer une offre adaptée pour le logement et le maintien à domicile des personnes âgées : produire ou adapter des offres nouvelles (ex. domotique) en lien avec les bailleurs sociaux, articuler la création de logements sociaux en milieu rural et le besoin de logement adapté des personnes âgées, développer des foyers-logements...
- 45 Développer une offre « à la demande », permettant aux personnes âgées d'être accueillies en Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) pour quelques heures quotidiennement et faciliter l'entrée d'urgence en EHPAD en cas de chute
- 46 Mettre en place des instances participatives pour les services de soins à domicile
- 47 Favoriser le développement de projets autour de la Silver économie



2.3

ENJEU N°2

Mettre en place une stratégie d'accueil des populations qui prenne en compte leur diversité, qui préserve les ressources et la qualité de vie et qui favorise l'accès de tous à la culture, aux sports et aux loisirs



OBJECTIF 1

Développer et adapter l'offre de transports pour répondre aux problématiques de la mobilité transversale et périurbaine

Travailler les projets permettant de réduire les temps de déplacement

Poursuivre l'aménagement d'infrastructures de déplacement complémentaires et favoriser les transports en site propre

Repères pour agir :

- 48 Faire connaître les offres existantes publiques et privées
- 49 Recenser et renforcer les initiatives locales offrant des solutions modulables en faveur de la mobilité (ex. : transport des personnes en journée, trajets domicile-travail des salariés, étudiants, personnes âgées...) à des horaires variables
- 50 Poursuivre l'adaptation des transports en commun (bus / TER) en renforçant leurs fréquences, en améliorant la qualité des services (wifi...), en faisant évoluer les circuits de desserte...
- 51 Généraliser et améliorer le transport à la demande avec les intercommunalités et communiquer davantage sur l'offre existante
- 52 Favoriser les parcours multimodaux pour renforcer la desserte de certains secteurs

Repères pour agir :

- 53 Développer le covoiturage et l'intermodalité en positionnant de nouvelles aires en connexion avec les lignes TransGironde et l'offre TER, en créant plus de lignes en site propre, en multipliant les parcs relais...
- 54 Faciliter les déplacements à vélo au quotidien et leur connexion à un réseau de transports en commun
- 55 Poursuivre l'aménagement et la sécurisation des routes départementales



OBJECTIF 2

Accompagner le développement démographique des Hauts-de-Garonne en maîtrisant l'étalement urbain, en proposant une offre d'habitat adaptée et en valorisant les espaces urbains de nature, le patrimoine et l'environnement remarquables de la presqu'île et de l'Entre-deux-Mers



Activer la préservation des espaces agricoles, des paysages et des ressources naturelles

Repères pour agir :

- 56 Renforcer la prise en compte collective des risques (inondations, carrières, risques technologiques, etc.) dans l'aménagement du territoire
- 57 Limiter l'étalement urbain et conforter les centres bourgs en milieu rural
- 58 Accompagner le processus de densification des tissus pavillonnaires en milieu urbain et périurbain en demeurant vigilant quant à la qualité des projets
- 59 Protéger et valoriser les espaces naturels et agricoles situés en zones urbaine et périurbaine et reconquérir les espaces «verts» pour en faire des espaces partagés de développement du lien social

Répondre au défi du vivre ensemble (mixité sociale, fonctionnelle et générationnelle) par l'habitat dans les Hauts-de-Garonne et accompagner les parcours résidentiels

Repères pour agir :

- 60 Orienter la production de logements pour favoriser la mixité sociale
- 61 Développer une offre d'habitat intergénérationnel avec accompagnement et services associés, accessibles aux personnes en situation de précarité et décloisonner les usages dans les équipements
- 62 Favoriser la réalisation d'opérations «mixtes» proposant des fonctions diversifiées (logements, commerces de proximité, services de santé, espaces communs, etc.) et permettant de créer du lien entre les habitants
- 63 Mener une réflexion sur la carte scolaire, pour redonner de la mixité à certains établissements





OBJECTIF
3

Développer l'offre et les pratiques sportives et culturelles

Favoriser la mise en réseau des équipements existants pour équilibrer l'offre entre la rive droite, la presqu'île et l'Entre-deux-Mers et permettre aux plus vulnérables d'accéder aux sports, aux loisirs et à la culture

Repères pour agir :

- 64 Assurer le maillage du territoire en équipements structurants de vie collective de proximité : équipements à usage collectif, ouverts sur l'extérieur, pouvant accueillir du public, mutualisés
- 65 Donner une nouvelle dimension aux lieux ressources tels que les bibliothèques et mettre en réseau les lieux du savoir
- 66 Permettre au public scolaire et jeune d'accéder à l'apprentissage de la natation en réfléchissant dans un proche avenir à la construction d'une piscine et dans l'immédiat à un partenariat avec d'autres piscines, publiques ou privées
- 67 Favoriser l'émergence de pôles intergénérationnels et multiservices (numérique, lecture, animation...)
- 68 Permettre l'accessibilité physique et financière aux activités
- 69 Recenser et valoriser l'offre culturelle, sportive et patrimoniale du territoire et faire émerger une politique culturelle commune sur ce secteur pour mettre en réseau et faire connaître les événements existants

Valoriser et promouvoir le patrimoine touristique et culturel des Hauts-de-Garonne en s'appuyant notamment sur le fleuve

Repères pour agir :

- 70 Explorer la culture industrielle de la presqu'île, potentiel encore peu exploité
- 71 S'appuyer sur l'histoire locale pour valoriser le patrimoine à travers les événements et festivités populaires des bords de Garonne
- 72 Valoriser le potentiel touristique des Hauts-de-Garonne, en poursuivant notamment la mise en valeur des paysages et du patrimoine fluvial
- 73 Développer des lieux d'accueil et d'hébergement touristiques, notamment collectifs, répartis sur le territoire



2.4

ENJEU N°3

S'appuyer sur la capacité de développement économique et d'innovation et sur la richesse associative caractéristique des Hauts-de-Garonne pour agir en faveur de la cohésion sociale et de l'insertion professionnelle de ses habitants



OBJECTIF 1

Porter et rendre lisible un projet économique à l'échelle des Hauts-de-Garonne en prenant appui sur l'ensemble des potentialités du territoire (Aérocampus, Grand Port Maritime de Bordeaux, industries, clubs d'entreprises, tissu économique de proximité...), en articulation notamment avec Bordeaux Métropole et la Région

Déetecter, recenser et ancrer la dynamique économique et d'emploi en s'appuyant sur les acteurs du territoire et les partenaires

Animer le projet économique en fédérant les acteurs autour d'outils existants ou à développer

Repères pour agir :

- 74 Travailler un diagnostic des potentialités économiques et d'emplois avec les acteurs du territoire et partenaires pour créer les conditions d'une connaissance mutuelle et d'une action organisée
- 75 Travailler les complémentarités nécessaires entre la rive droite et la rive gauche métropolitaine notamment avec l'université

Repères pour agir :

- 76 Consolider et mettre en réseau les initiatives existantes (Hauts-de-Garonne Développement, clubs d'entreprises, groupements d'employeurs, associations de commerçants...) pour créer du lien entre les acteurs économiques et les structures d'insertion
- 77 Développer une vision économique de l'emploi en mettant en place des outils d'animation et d'anticipation sur la durée, type GPECT (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale) pour une plus grande adéquation offre / demande / compétences
- 78 Favoriser la capacité à être employeur des toutes petites entreprises et les aider dans leur projet d'accueil de nouveaux collaborateurs



OBJECTIF 2

À partir des outils existants et à mettre en réseau, utiliser et développer les leviers de l'économie sociale et solidaire et du numérique pour soutenir l'activité économique, l'emploi et l'implication citoyenne

Soutenir le développement de l'agriculture de proximité et de qualité ainsi que de l'économie sociale et solidaire

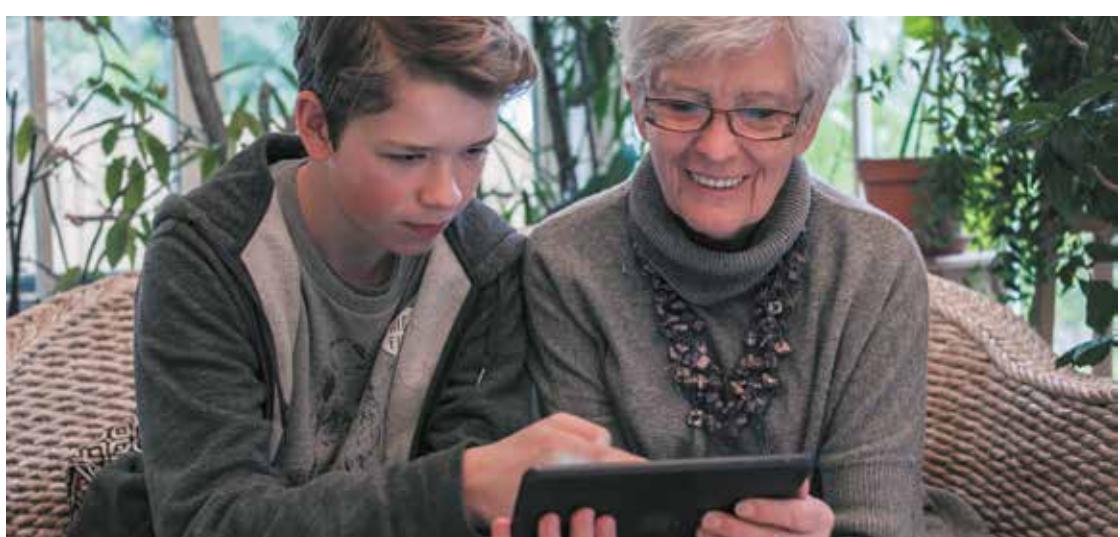
Repères pour agir :

- ⑦9 À partir d'un inventaire des producteurs, développer l'agriculture de proximité, le maraîchage et les circuits courts par une approche sur toute la chaîne, de la production à la consommation
- ⑧0 Pérenniser les installations agricoles par l'acquisition foncière, par les acteurs publics
- ⑧1 Accompagner la transition vers une viticulture respectueuse de l'environnement et du cadre de vie : améliorer la qualité de la production de vin, en collaboration avec les professionnels, construire et suivre les plans de restructuration avec les coopératives, aider les exploitations à s'équiper en systèmes de traitement collectif des effluents, accompagner les sinistrés climatiques
- ⑧2 Mobiliser la dynamique d'innovation du territoire en faveur de la création d'activités et d'emplois notamment en matière d'économie sociale et solidaire par un soutien technique et financier aux projets, en cours et à venir
- ⑧3 Outiller les acteurs locaux pour développer les achats et la commande publique responsables, en particulier par le biais des clauses d'insertion

Renforcer l'offre d'équipement et de services numériques sur les Hauts-de-Garonne

Repères pour agir :

- ⑧4 Améliorer l'accès au très haut-débit et effacer les zones blanches numériques par un bouquet de solutions complémentaires
- ⑧5 Favoriser la création d'espaces de travail numériques et de tiers-lieux sur le territoire
- ⑧6 Promouvoir les initiatives en faveur du coworking comme support de nouvelles formes de travail collaboratif, de création et d'une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie personnelle
- ⑧7 Développer la médiation numérique (échanges intergénérationnels, médiation itinérante...) et les usages numériques notamment pour l'insertion et la formation





OBJECTIF 3

Accompagner les initiatives locales pour maintenir la dynamique des associations dont l'objectif est l'insertion sociale et professionnelle

Favoriser la mise en réseau
et la mutualisation,
les échanges de savoirs et
de compétences locales

Améliorer l'employabilité
des personnes en luttant
contre les freins à l'insertion
professionnelle

Repères pour agir :

- ⑧8 Soutenir le fonctionnement des structures associatives ou collectives, professionnaliser le personnel, favoriser la mise en réseau
- ⑧9 Mettre en place des pôles ressources, de mutualisation, dédiés à l'économie sociale et solidaire
- ⑨0 Essaimer les savoir-faire en repérant et en valorisant les initiatives
- ⑨1 Promouvoir et soutenir les groupements d'employeurs (thématisques ou multisectoriels, d'insertion et de qualification)
- ⑨2 (Re)valoriser les compétences et les talents des habitants en s'appuyant sur leur capacité d'agir, en renforçant les initiatives qui existent et par la mise à disposition de moyens et de lieux d'expression

Repères pour agir :

- ⑨3 Favoriser l'intégration et l'insertion professionnelle des femmes en développant les modes de garde, en facilitant leur mobilité et leur accès à des emplois qualifiés, valorisants, et aux formations
- ⑨4 Développer les modes de garde de la petite enfance à proximité de l'entreprise et les modes d'accueil occasionnels pour les démarches d'insertion
- ⑨5 Permettre l'accès aux savoirs de base, la maîtrise du français, du numérique, lutter contre l'illettrisme...
- ⑨6 Créer les passerelles entre parcours d'éducation et de formation en s'appuyant sur les entreprises, leur besoins en compétences
- ⑨7 Favoriser la mobilité des personnes en insertion, via des solutions solidaires (taxi social)
- ⑨8 Construire, avec les acteurs des Hauts-de-Garonne, une plateforme de repérage des jeunes sans emploi ni formation pour ensuite les accompagner



Partie 3

LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES HAUTS-DE-GARONNE POUR AGIR

Le Département de la Gironde agit quotidiennement en faveur du territoire des Hauts-de-Garonne, et ce de plusieurs façons : par sa présence territoriale et la proximité de ses services, par ses investissements et les équipements qu'il peut réaliser, par l'accompagnement des projets qu'il propose. Ce faisant, il dispose d'une véritable capacité à faire levier, à impulser comme à soutenir des projets, dans le cadre des compétences dévolues par la loi.

Il entend continuer à jouer pleinement ce rôle, en recherchant toujours synergies et complémentarités avec les autres acteurs des Hauts-de-Garonne, pour répondre aux enjeux tant actuels que futurs.

3.1

Une présence au quotidien sur le territoire des Hauts-de-Garonne



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET LA SANTÉ

Permettre aux Girondins un accès facilité à leurs droits (santé, prévention, insertion, enfance, parents vieillissants, handicap,...) grâce à un réseau de proximité

- Pôle de Solidarité (qui intègre également 1 MDSI)
- MDSI (Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion)
- Permanence sociale MDSI
- ◆ Antenne sociale MDSI
- ★ Point de consultation Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- CLIC CLIC
- Limite de canton



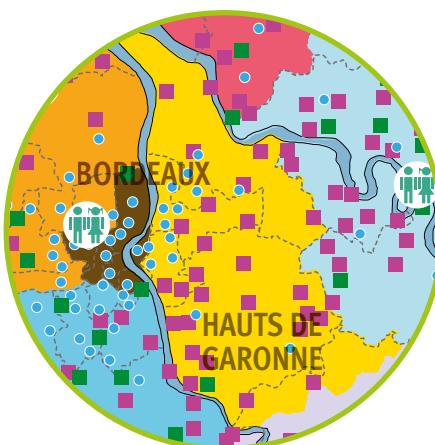
154

AGENTS
PRÉSENTS SUR
LE TERRITOIRE,
DIRECTEMENT AU
SERVICE DE SES
HABITANTS

L'ÉDUCATION, LA CULTURE ET LES DOMAINES « NATURE »

Assurer une offre éducative et un accès à la culture sur l'ensemble du territoire grâce à un réseau d'équipements, de structures de proximité et d'espaces ouverts au public

- Pôle Jeunesse Territorial (PJT)
- Bibliothèque du réseau départemental
- Collège public
- Espace Naturel Sensible
- Limite de canton



120

AGENTS
PRÉSENTS SUR
LE TERRITOIRE,
DIRECTEMENT AU
SERVICE DE SES
HABITANTS

LA MOBILITÉ

Favoriser l'accès au transport par une offre de services et de solutions au plus près des besoins

- 503 Lignes TRANSGIRONDE
- Lignes e-car TRANSGIRONDE
- - - Lignes été TRANSGIRONDE
- • • Liaison Expresse
- Connexions TransGironde
- Connexions TransGironde + TBC
- TER Connexions gares TER Aquitaine
- ■ ■ Réseaux Urbains Tbc / Baïa / CALI
- TransGironde proximité
- Routes départementales
- Autoroutes / Rocade
- Lignes TER Aquitaine / SNCF
- CRD Centre Routier Départemental
- Aire de covoiturage TransGironde
- Aire de covoiturage TransGironde (en projet)



25

AGENTS
PRÉSENTS SUR
LE TERRITOIRE,
DIRECTEMENT AU
SERVICE DE SES
HABITANTS

3.2

Un savoir-faire mobilisable par les acteurs du territoire

Accompagner l'émergence de projets sur le territoire constitue une mission essentielle du Département de la Gironde, qui va encore se renforcer à l'avenir. Outre la mobilisation des services départementaux, l'agence d'appui au développement territorial et les structures « satellites » du Département (IDDAC, CAUE, Gironde Numérique...) peuvent être mobilisées pour conseiller les porteurs de projets locaux.

Selon le besoin, cet accompagnement peut revêtir plusieurs formes :

- l'apport d'informations de 1^{er} niveau sur une thématique, un dispositif,
- un conseil en gestion locale,
- la mise à disposition de données du Département et leur analyse,
- l'information et l'expertise technique pour la définition d'une politique publique,
- l'accompagnement de la réflexion du maître d'ouvrage.

Dans ce cadre, l'intervention du Département peut prendre différentes formes selon le degré d'avancement du projet :

- **émergence du projet** : rappel des étapes à prendre en compte pour construire et conduire un projet, aide à la définition du besoin, appui pour la rédaction du cahier des charges de sélection d'un assistant à maîtrise d'ouvrage, d'un prestataire d'étude ou d'un maître d'œuvre, information sur les financements mobilisables...
- **mise en œuvre du projet** : avis sur les aspects techniques et réglementaires relevant des compétences départementales, conseil pour le suivi des missions du prestataire...
- **évaluation du projet** : aide à la définition de critères quantitatifs et qualitatifs...
- la réalisation de prestations d'assistance technique dans le cadre légal (prestations tarifées),
- la mutualisation d'équipements et de matériels départementaux, pour la mise en œuvre d'un projet.

Le Département intervient par exemple sur les thématiques suivantes :

DANS LE CHAMP DES SOLIDARITÉS HUMAINES

LECTURE PUBLIQUE

- Accompagner des projets dans le cadre du Plan départemental de lecture publique.

Par exemple sur les Hauts-de-Garonne :

- *Dans le cadre du projet de construction d'une médiathèque à Sainte-Eulalie, accompagnement du maître d'ouvrage pour appréhender les moyens matériels humains et financiers du projet, pour définir le profil des bibliothécaires à recruter, pour formaliser les critères de sélection des fournisseurs, etc.*
- *Appui technique et financier à l'organisation de la manifestation « Lis Tes ratures », événement littéraire jeunesse de la communauté de communes du secteur de Saint-Loubès : conseils sur l'organisation logistique, sur l'accueil des auteurs, sur la sélection des ouvrages, prêt de matériel...*



SPORTS, LOISIRS, VIE ASSOCIATIVE, ACTION CULTURELLE ET CITOYENNETÉ



- Accompagner dans la mise en place de projets partagés entre tous les acteurs...
- Accompagner dans l'analyse, le soutien et l'émergence des partenaires...
- Aider dans la structuration des politiques sportives, culturelles territoriales...

Par exemple sur les Hauts-de-Garonne :

- *Soutien organisationnel et technique auprès de la communauté de communes des Coteaux bordelais, autour de la possibilité de faire émerger un projet de CAP 33 (activités de loisirs sportifs, culturels et liés à l'environnement, accessibles au plus grand nombre et notamment aux familles et permettant de soutenir la dynamique associative locale), à l'échelle intercommunale.*

DANS LE CHAMP DES SOLIDARITÉS TERRITORIALES

BIODIVERSITÉ ET NATURE



- Apporter un appui technique à la gestion des espaces naturels sensibles, des zones humides...
- Accompagner dans les projets de connaissance et de préservation de la biodiversité...
- Aider à la mise en place de clubs nature destinés à un public jeune et hors temps scolaire. Cet outil peut être utilisé dans l'organisation de la réforme des temps scolaires...

Par exemple sur les Hauts-de-Garonne :

- Appui à l'émergence et à la mise en œuvre d'un plan de gestion du Parc des Coteaux (14 sites de nature répartis sur 400 hectares) porté par le Grand Projet de Ville (GPV) de la rive droite (Bassens, Cenon, Floujac, Lormont) : accompagnement du maître d'ouvrage dans sa compétence « espaces naturels », aide à la rédaction du cahier des charges de l'étude, apports d'expertise continu auprès du chargé de mission dédié, suivi technique de l'étude...
- Accompagnement du Syndicat Intercommunal d'Études, de Travaux, de Restauration et d'Aménagement (SIETRA) de la Pimpine pour la préservation et la gestion du bassin versant de la Pimpine (entre Créon et Latresne) : conseil et expertise auprès des techniciens rivières, appui à la rédaction de cahiers des charges d'étude et de travaux...

HABITAT / URBANISME



- Accompagner, de l'élaboration à leur mise en œuvre, les politiques locales de l'habitat (PLU, OPAH, PIG...), la construction et l'amélioration de projets habitat-logement, du parc public et du parc privé (logements adaptés, urgence solidaire, foyers jeunes travailleurs, résidences sociales, maisons familiales, questions énergétiques...), la gestion des parcours résidentiels (gens du voyage, aide à la gestion de la demande de logements, aide à la gestion des logements, etc....)
- Accompagner, lors de l'élaboration des documents de planification urbaine et de déplacement et pour les projets d'aménagement et de revitalisation de bourgs, par la mobilisation de compétences transversales...

Par exemple sur les Hauts-de-Garonne :

- Appui en ingénierie technique et financière pour la réalisation et l'exploitation d'une opération de logements sociaux familiaux sur la commune de Saint-Sulpice-et-Cameyrac, intégrant trois logements temporaires gérés à l'échelle de la communauté de communes du Secteur de Saint-Loubès.
- Mobilisation de la cellule Aménag'eau pour identifier les enjeux locaux en matière de ressource en eau et accompagner la rédaction du volet « eau » du cahier des charges du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) engagé par la communauté de communes du Créonnais.



MOBILITÉ, TRANSPORTS, ROUTES

- Apporter des conseils pour les aménagements, aider pour la mise en place de services de transport de proximité, pour l'instauration d'une politique d'itinérance (voies cyclables...), pour monter des projets liés au covoiturage, pour des tiers lieux ou du télétravail...

Par exemple sur les Hauts-de-Garonne :

- Accompagnement technique et financier à la mise en place d'un service de transport à la demande à l'échelle de la communauté de communes des Coteaux bordelais.

ET DEMAIN...

À travers le pacte territorial des Hauts-de-Garonne, le Département s'engage à mettre à disposition cet ensemble de compétences, en les orientant sur les priorités qui ont émergé du dialogue territorial : la mobilité, la mixité sociale et fonctionnelle (notamment en matière d'habitat), le développement d'initiatives autour des collèges...

Le Département de la Gironde indiquera ainsi, dans le cadre du volet opérationnel, à quel moment et dans quelle mesure il mobilisera son ingénierie pour accompagner les initiatives locales et les projets, qu'ils soient portés par des communes ou des acteurs associatifs, qui répondent aux besoins identifiés dans le cadre du pacte.

Parce que l'information et la connaissance constituent également une ressource importante pour les acteurs locaux, le Département s'engage à partager un certain nombre de données et d'études et à en favoriser l'appropriation par les acteurs locaux. Il met ainsi à disposition un certain nombre d'observatoires, dont l'accès sera facilité via le portail **Girondescopie**.

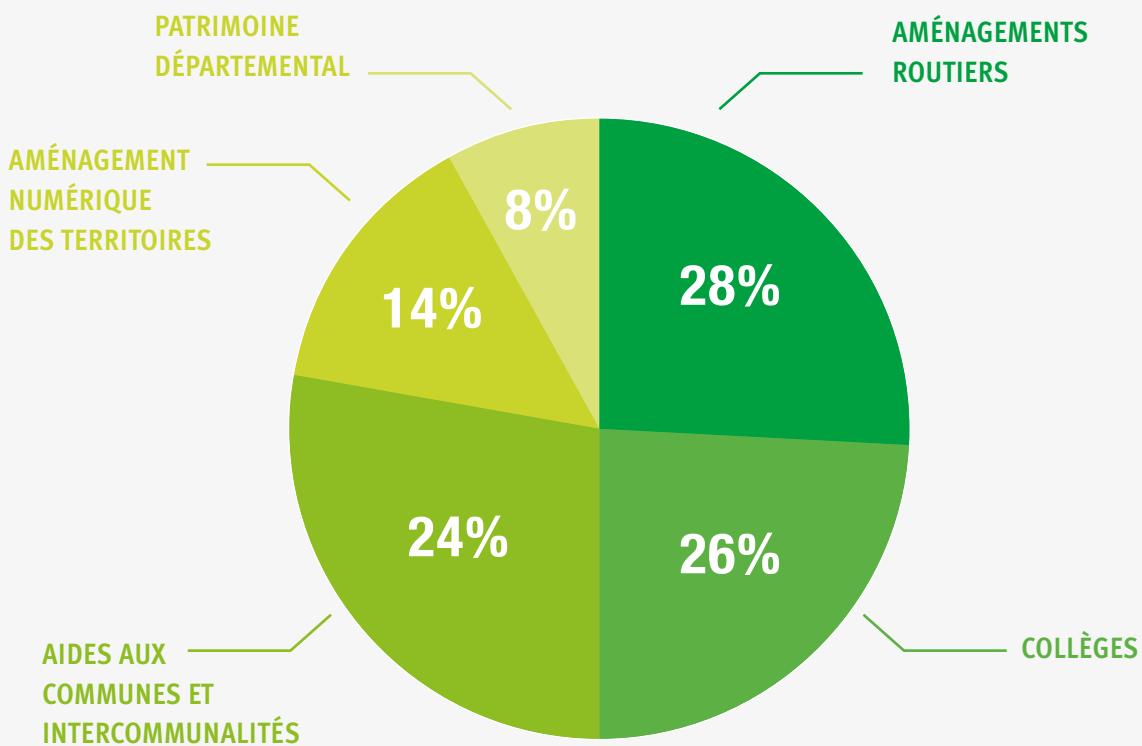
Enfin, la mise en lien des acteurs et des projets, le partage d'expériences à travers les conseils de territoire, sont une des modalités d'accompagnement des actions émergentes et le Département entend poursuivre dans cette voie qui a déjà, au cours des précédents conseils de territoire, démontré sa pertinence, son utilité et son efficacité.

3.3

L'investissement du Département pour l'avenir des Hauts-de-Garonne et de ses habitants

Chaque année, le Département adopte un budget d'environ 1,6 milliard d'euros à l'échelle de la Gironde en faveur du développement équilibré du territoire, de la cohésion sociale, du soutien aux familles. D'ici 2021, le Département compte poursuivre son engagement en apportant son concours à plusieurs niveaux : par son investissement et ses opérations en maîtrise d'ouvrage, par son soutien aux acteurs locaux (collectivités territoriales, associations..) et aux Gérontins qui, pour différentes raisons, rencontrent des difficultés dans leur vie. Ce seront ainsi plus de 850 millions d'euros qui seront investis en Gironde sur les cinq prochaines années pour améliorer le quotidien de tous et qui bénéficieront aux collectivités territoriales et aux entreprises. Ces investissements viseront à conforter le maillage départemental en collèges, en équipements départementaux, ainsi qu'à moderniser et sécuriser les infrastructures routières. Ils permettront, aux cotés des collectivités, de déployer le très haut débit et d'accompagner les projets d'aménagements locaux. Les associations continueront également d'être accompagnées notamment en fonctionnement, avec plus de 100 millions dédiés à la dynamique associative sur cinq ans.

FOCUS SUR LA RÉPARTITION DE L'INVESTISSEMENT EN GIRONDE



PARTIE 3
LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS
DES HAUTS-DE-GARONNE
POUR AGIR

UNE PRÉSENCE AU QUOTIDIEN
SUR LE TERRITOIRE DES
HAUTS-DE-GARONNE

UN SAVOIR-FAIRE MOBILISABLE
PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE

L'INVESTISSEMENT DU DÉPARTEMENT
POUR L'AVENIR DES HAUTS-DE-GARONNE
ET DE SES HABITANTS



Partie 4

FAIRE VIVRE, ENSEMBLE, LE DIALOGUE TERRITORIAL

À travers le pacte territorial des Hauts-de-Garonne, le Département et les acteurs locaux se mettent ensemble en mouvement. Certaines actions se concrétiseront rapidement, d'autres émergeront en cours de route. Afin que l'ensemble demeure dans une logique de construction d'un projet de territoire, le dialogue, la participation citoyenne et l'évaluation constituent des conditions de réussite essentielles. Ces trois éléments, indissociables, soutiendront et alimenteront la dynamique de travail collectif.

4.1

Dialoguons et partageons

LE CONSEIL DE TERRITOIRE DES HAUTS-DE-GARONNE

La dynamique enclenchée à travers la co-construction du *Livre blanc des territoires girondins* puis le partage du pacte constitue un axe fort de la nouvelle stratégie départementale en faveur des solidarités humaines et territoriales. Animer un dialogue riche, ouvert à l'ensemble des acteurs, pour soutenir les initiatives locales porteuses de lien social, est un objectif en soi que poursuit le Département de la Gironde. À travers le conseil de territoire des Hauts-de-Garonne, il s'engage à fédérer, en proximité, les acteurs du territoire, à nourrir et à animer des réflexions collectives et à jouer pleinement son rôle de trait d'union.

LE CONSEIL DE TERRITOIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Quoi ? Un espace de concertation associant les forces vives du territoire des Hauts-de-Garonne, pour partager et échanger à chaque étape de la démarche

Qui ? Les représentants des collectivités territoriales, des associations, de l'État, des forces économiques... : tout acteur qui souhaite participer à cette réflexion collective et s'inscrire dans les ambitions du pacte

Quand ? Deux fois par an

Où ? Sur le territoire des Hauts-de-Garonne, dans différents lieux du secteur

Comment ? À chaque fois, une animation et un contenu spécifiques sont proposés autour des priorités du pacte pour accompagner la mise en œuvre du projet

DEUX CONSEILS DE TERRITOIRE PAR AN POUR SUIVRE LE PACTE ET LE FAIRE AVANCER

Le Département propose aux acteurs de faire du conseil de territoire des Hauts-de-Garonne un lieu de dialogue permanent et d'animation de proximité sur la durée du pacte.

Au rythme de deux conseils de territoire par an, ces temps d'échange permettront :

- de rendre compte de l'avancée des projets et des partenariats à l'échelle du territoire, dans un esprit de partage de connaissance, de croisement des points de vue et d'amélioration du plan d'actions
- de créer des opportunités de travail en commun, de faire connaître des initiatives et expériences pour ouvrir le territoire à de nouvelles réponses et donner l'envie d'innover

De nouveaux acteurs, souhaitant s'impliquer dans cette démarche en faveur des Hauts-de-Garonne, pourront s'associer à ces temps de dialogue.



L'ÉQUIPE D'ANIMATION DU DIALOGUE EST MOBILISÉE POUR ACCOMPAGNER ET FAIRE VIVRE LA DÉMARCHE

LES ÉLUS RÉFÉRENTS DU CONSEIL DE TERRITOIRE DES HAUTS-DE-GARONNE



Jean-Marie Darmian
Vice-président chargé des finances et des fonds européens, Conseiller départemental du canton de Créon



Jean Touzeau
Vice-président chargé de la valorisation du patrimoine environnemental et touristique, Conseiller départemental du canton de Lormont



Anne-Laure Fabre-Nadler
Vice-présidente chargée des mobilités, Conseillère départementale du canton de Créon

LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX SUR LE SECTEUR DES HAUTS-DE-GARONNE



Marie-Claude Agullana
Conseillère départementale du canton Entre-deux-Mers



Marie-Jeanne Farcy
Conseillère départementale du canton de Lormont



Hubert Laporte
Conseiller départemental du canton Presqu'île



Alain David
Conseiller départemental du canton de Cenon



Nathalie Lacuey
Conseillère départementale du canton de Cenon



Guy Moreno
Conseiller départemental du canton Entre-deux-Mers



Valérie Drouhaut
Conseillère départementale du canton Presqu'île

LA CONFÉRENCE DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES GIRONDINS

Espace de dialogue à l'échelle départementale, la conférence annuelle des territoires girondins permettra aux acteurs locaux et départementaux de partager un temps d'échange et d'information sur l'avancée du projet global Gironde 2033. Elle constituera une opportunité pour chaque territoire de remettre en perspective ses propres projets dans le projet girondin et par rapport à ceux des autres territoires. Le Département propose ainsi d'occuper pleinement son rôle d'animateur des solidarités humaines et territoriales.



UN OUTIL DÉDIÉ : GIRONDESCOPIE

Afin de faciliter le travail des conseils de territoire et de partager au mieux informations et connaissances, une plateforme numérique, Girondescopie, est créée. Elle permettra notamment de valoriser les actions et les projets pour les Hauts-de-Garonne, de les faire connaître au plus grand nombre pour susciter synergies et complémentarités.

Les conseils de territoire ont rappelé la richesse des initiatives existantes et en devenir sur ce secteur, la pluralité des acteurs. Tous ont exprimé, de façon réitérée, le souhait de les recenser pour les valoriser et les connecter. Afin de poursuivre cet échange initié lors des premiers conseils de territoire, la dimension collaborative de Girondescopie permettra aux acteurs d'inscrire de nouvelles initiatives et projets en lien avec les priorités du pacte.

Un accès facilité au suivi du pacte, à son calendrier, à ses rencontres sera également mis en ligne pour permettre à chacun d'avoir les informations actualisées sur le cadre de coopération et la vie du pacte.

The screenshot shows the homepage of the Girondescopie website. At the top, there's a navigation bar with links for "Le Pacte", "La Gironde", "Actualités", "Actualités & veille territoriale", "Géographie", "Observatoire", "Cartothèque", "Études territoriales", "DataViz", "Médiathèque", and "Gironde 2033". The main header is "GIRONDESCOPIE" with a subtitle "OBSERVATOIRE DU DÉPARTEMENT". Below the header, there's a large image of a smiling child. The page is divided into several sections with icons and text:

- LES OBSERVATOIRES DU TERRITOIRE** (with a telescope icon)
- CARTOTHÈQUE** (with a map icon)
- ÉTUDES TERRITORIALES** (with a document icon)
- DATAVIZ** (with a chart and magnifying glass icon)
- MÉDIATHÈQUE** (with a folder icon)
- GIRONDE 2033** (with a circular logo)

Below these sections, there's a section titled "Actualités & veille territoriale" featuring two news items:

- 25/09/2015** **Gironde 2033 : les conseils de territoire sont lancés**
Les conseils de territoire, premiers temps d'échange avec les acteurs locaux autour du Livre blanc des territoires gironnins, sont lancés : ils se déroulent du 17 septembre au 26 novembre 2015.
- 1er juillet 2015** **Le lancement officiel du dialogue territorial girondin**
Le lancement officiel du dialogue territorial girondin a eu lieu jeudi 9 juillet au Département, lors d'une conférence réunissant les élus du Département, les élus locaux et les forces vives gironnes.

At the bottom, there's a footer with links for "Politique", "Actualités", "Géographie", "Observatoire", "Cartothèque", "Études territoriales", "DataViz", "Médiathèque", "Gironde 2033", and "Contactez-nous". The footer also features the "Gironde" logo.

LA POURSUITE DES CONCERTATIONS TERRITORIALES AUTOUR DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

Dans une logique d'adaptation de ses politiques aux réalités territoriales, le Département de la Gironde continuera de proposer des temps d'échange et de travail sur la mise en œuvre de ses politiques sectorielles afin de nourrir les conseils de territoire. Cela se traduira par une association de chacun à différents temps de mise en œuvre (contribution à la définition des politiques, association aux bilans annuels, travail technique avec les partenaires autour d'actions à développer...). Le pacte et les conseils de territoire sont l'occasion d'une mise en synergie de ces différents plans et schémas et de les concrétiser sur le territoire des Hauts-de-Garonne.

MISE EN SYNERGIE SUR LE TERRITOIRE DE TOUS LES PLANS ET SCHÉMAS DE POLITIQUE PUBLIQUE DU DÉPARTEMENT



4.2

Encourageons la participation

Avec la délibération du 22 décembre 2014 relative à la participation citoyenne, le Département de la Gironde recherche, lorsqu'il conduit un projet, la pertinence d'y associer les citoyens. Il vise ainsi la réponse la plus adaptée possible aux besoins des habitants, en faisant entendre la voix des destinataires de son action. Il le fait par exemple à travers le Conseil départemental des jeunes, l'évaluation participative du covoiturage, en allant à la rencontre des Girondins lors de la démarche 33 Tours, par l'association des publics concernés à l'évaluation du Revenu de Solidarité Active (RSA), ou encore le recours à la méthode Spiral. Celle-ci vise à identifier collectivement des actions pour le bien-être de tous, pour aujourd'hui et pour demain, en favorisant l'échange entre plusieurs types d'acteurs, à partir d'outils collaboratifs. Elle a notamment permis de recueillir la parole des jeunes dans le cadre du manifeste pour la jeunesse « 33 pour moi ».

Inciter à la participation des Girondins apparaît comme un axe fort de Gironde 2033. À travers le pacte territorial des Hauts-de-Garonne, la participation citoyenne sera donc autant que possible encouragée, donnant ainsi toute sa place au citoyen dans son envie d'agir dans la mise en œuvre et l'évaluation des politiques, de prendre part aux projets, de proposer des initiatives pour le territoire.

Les modalités de mise en œuvre pourront être explorées en conseil de territoire. D'ores et déjà, des propositions d'expérimentation ont émergé du dialogue sur le secteur des Hauts-de-Garonne :

- Concevoir un appel à idées local pour faire émerger des initiatives nouvelles en faveur du lien social.
- Organiser un forum des métiers à l'échelle des Hauts-de-Garonne, permettant la rencontre des jeunes et des demandeurs d'emplois avec les entreprises.
- Favoriser la réalisation d'opérations « mixtes » proposant des fonctions diversifiées (logements, commerces de proximité, services de santé, espaces communs, etc.) et permettant de créer du lien entre les habitants.



Aussi et afin d'encourager la participation, le Département s'engage à mettre en œuvre les orientations suivantes :

• Associer les citoyens aux conseils de territoire

L'intégration de citoyens aux côtés des acteurs associatifs, des entreprises et des élus, est une formidable occasion pour enrichir les interventions publiques à l'échelle du territoire grâce à un suivi partagé des projets et actions. C'est aussi la possibilité de les faire participer à la définition des projets, pour répondre de la façon la plus efficace et juste possible aux besoins des habitants en faisant valoir le point de vue utilisateur, et ainsi de les rendre partie prenante du territoire.

• Informer les habitants des possibilités de participation

La mise à disposition d'une information de qualité sur la participation citoyenne et son actualité sur le territoire doit ainsi permettre de mieux relayer l'action publique locale auprès des habitants et favoriser les opportunités de rencontre et de co-construction, en amont des projets.

• Favoriser la prise d'initiative citoyenne

Le Département se réserve la possibilité d'intégrer à terme dans le volet opérationnel du pacte des Hauts-de-Garonne des projets citoyens qui répondraient aux objectifs du territoire. Des outils pourront être mobilisés pour les encourager, comme par exemple l'appel à initiative citoyenne.

4.3

Évaluons et adaptons

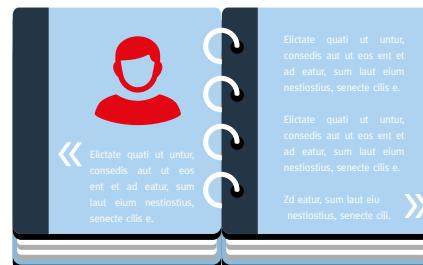
Le troisième axe fort de la démarche est l'évaluation. Elle permet de vérifier, de façon régulière, que les objectifs de Gironde 2033 et du pacte n'ont pas été perdus de vue, et de réorienter si besoin l'action collective. Sans être exhaustif, le dispositif d'évaluation se concentrera sur l'essentiel, à partir d'outils et d'indicateurs simples.

Trois niveaux d'évaluation sont prévus :

L'ÉVALUATION DE LA DÉMARCHE ET DE LA GOUVERNANCE, AU FIL DE L'EAU

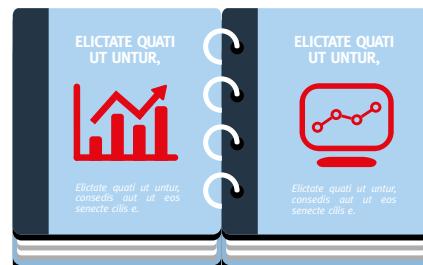
Afin d'illustrer les progrès collectifs réalisés à travers le pacte et d'apprécier la dynamique de construction d'un projet global pour les Hauts-de-Garonne, les conseils de territoire, véritables temps forts de travail commun, permettront de faire le point sur l'avancement de la démarche. Cette évaluation, à travers un « Carnet de voyage » du conseil de territoire des Hauts-de-Garonne, alliera différents supports (témoignages, avis des participants, photos...) pour rendre compte et apprécier la place du dialogue territorial dans la capacité à mettre en œuvre un projet commun.

La conférence annuelle des territoires girondins, permettra de revenir, à l'échelle départementale, sur ce premier niveau d'évaluation et d'en partager les enseignements.



L'ÉVALUATION DES PROJETS ET DES ACTIONS MENÉS

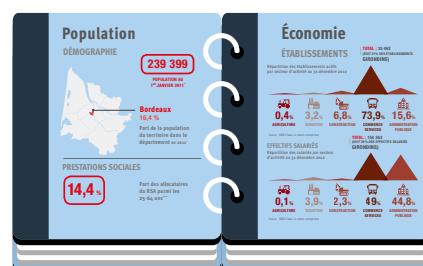
Elle doit permettre d'apprécier la mise en œuvre des actions et leur effet levier sur le projet global. C'est en observant les écarts, les réussites par rapport au projet initial que nous pourrons adapter nos actions en faveur des priorités fixées. Formellement, cette évaluation est construite dès la conception de l'action et pourra être réalisée collectivement.



LE SUIVI D'INDICATEURS « REPÈRES » POUR ORIENTER NOTRE ACTION

Afin de suivre la trajectoire des Hauts-de-Garonne sur le long terme, et vérifier que les actions menées vont bien dans le sens des enjeux définis dans le projet de territoire, il est nécessaire de se fixer quelques repères. Pour ce faire, dix à quinze indicateurs seront collectivement déterminés pour suivre les évolutions sociales et territoriales du secteur. Sur les Hauts-de-Garonne, l'évolution de la mixité sociale en matière d'habitat, l'utilisation du covoituring, le suivi de l'artificialisation des sols, peuvent par exemple faire partie des repères à suivre pour guider notre action.

Formellement, cette évaluation pourra être portée par des membres du conseil de territoire. Un groupe de citoyens pourra également être en charge de la définition de ces indicateurs pertinents et de cette évaluation.





Pour toute question ou renseignement, vous pouvez nous contacter :

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

1, Esplanade Charles de Gaulle - CS 71223
33 074 BORDEAUX CEDEX

**Direction de la Cohésion Territoriale
et de la Coopération Européenne**



TÉL. : 05 56 99 66 37

@ EMAIL : dialogue-territoires@gironde.fr



FAX : 05 56 99 66 04

gironde.fr/dialogue-territoires

